



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 11 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION
 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à vingt heures,
 Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Communautaire, 4 rue Elie Maurette, en séance publique, sous la présidence de Madame DUMOULIN Stéphanie, Maire.

DATE DE MISE EN LIGNE
 18 JUIL. 2022

Étaient présents : Mme DUMOULIN Stéphanie, M. CARDON Hervé, Mme MARTELIN Cécile, M. JOYET Florent, Mme THEVENET Marion, M. LACOMBE Jean-Pierre, Mme NICOLLE Isabelle, M. ANDREVON François, M. FARIZY Jean, Mme BRUNEL Julie, M. BELUZE Marcel, M. JOLIVET Rolland, Mme TROUILLET Marie-Claire, M. LABROSSE Charles, Mme MICHEL Cécile, M. BALLIGAND Cédric, Mme BURNICHON Nicole, M. VERCHERE Jean-René, Mme DOUBLET Edith, M. LABROSSE Roland, Mme GARDON MORIN Séverine, M. TUAL Gilles, M. DADOLLE Guy, M. VENTURUZZO Christian.

NOMBRE DE CONSEILLERS
 EN EXERCICE : 27
 PRÉSENTS : 24
 VOTANTS : 27

Représentés ayant donné pouvoir :

Mme DEBAUMARCHEY Martine (pouvoir donné à M. BALLIGAND Cédric),
 Madame DERIVE Maryse (pouvoir donné à Mme DOUBLET Edith),
 Mme MAINGUE Sandrine (pouvoir donné à Mme GARDON MORIN Séverine).

Formant la majorité des membres en exercice :

Monsieur BELUZE Marcel est désigné Secrétaire de séance.

Objet : Remboursement frais d'immatriculation d'un véhicule de fonction

Le véhicule de fonction du Directeur des Services Techniques, une Citroën Saxo, est tombé en panne et a dû être remplacé, les réparations étant trop onéreuses compte-tenu de la vétusté du véhicule.

Aussi, un véhicule d'occasion a été acheté à un particulier, une Fiat Panda. Mme Régine GOUILLON a avancé par règlement carte bancaire les frais d'immatriculation qui s'élèvent à 217,76 €.

Il convient de rembourser Mme Régine GOUILLON de la somme de 217,76 €.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire pour avoir été
 reçu en Sous-préfecture le 18 JUIL. 2022
 LE MAIRE.



ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS,

LE MAIRE, Stéphanie DUMOULIN,

Pour copie conforme,

LE SECRETAIRE, Marcel BELUZE

